

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

CANTON DE VERNON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20210129-D2021-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2021

**MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY**

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

LE : 25/01/2021

Séance du Vendredi 29 janvier 2021

**DATE D'AFFICHAGE**

LE : 02/02/2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 13

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le vendredi 29 janvier à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 25 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

**ABSENT(S) : 2**

**POUVOIR : 2**

**PRESENTS** : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Rémy PONT, Jean Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

**ABSENTS EXCUSES** : Claire ESPASA, (pouvoir Bénédicte VALLET), Jonathan PETIT (pouvoir Katia DRAGEE).

**Secrétaire de séance** : Yann GRUMBACH.

Délibération prise à huis clos conformément à la décision du conseil municipal dans sa délibération N°2021-1

**Objet : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de remise en gestion relative à la réalisation d'aménagement de sécurité sur la RD5 entre le Département et la commune.**

Le Maire présente au Conseil Municipal une convention proposée par le Département ayant pour objet notamment de confier à la commune le soin de réaliser au nom et pour le compte du Département des travaux consistant en la sécurisation de l'accès à l'abribus le long de la RD5 avec la création d'un cheminement piéton.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de :

- Donner accord sur la convention en annexe,
- D'autoriser le Maire à signer ladite délibération.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 29 janvier 2021.  
Le Maire, Héléna MARTINEZ.

